

MAIRIE DE SAORGE



En raison de la disparition de notre décharge pendant la tempête Alex, les administrés saorgiens souhaitant évacuer des gravats propres sont invités à les déposer à la déchèterie de Breil Sur Roya située sur la RD 6204 au lieu-dit « Pont de Rogne » le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Ce service est pour l'instant gratuit mais il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule.